# REPUBLIQUE FRANÇAISE

# Mairie de VICQ SUR GARTEMPE : Mairie de VICQ SUR GARTEMPE (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET: 21860288600077

POSTE COMPTABLE: CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M. 57

# Compte administratif Voté par nature

BUDGET: Principal (3)

**ANNEE 2023** 

<sup>(1)</sup> Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# **Sommaire**

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9
II - Présentation générale	
A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14
III - Adoption du CA	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en Al	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	32
IV - Annexes	32
A - Présentation croisée	g 01.
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.00 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité  A1.902 - Fonction 2 - Ensaignement formation professionnelle et appropriaces	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	34
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	35
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	39
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	40
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	41
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	43
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	44

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	45
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	46
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	47
B3.1 - Etat des provisions constituées	48
B3.2 - Etalement des provisions	50
B4 - Etat des charges transférées	51
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	52
B6 - Prêts	53
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	54
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	55
B7.3 - Etat des emprunts garantis	56
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	57
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	58
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	59
B7.7 - Etat des marches de partenant.  B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	60
B7.8 - Autres engagements donnés	61
B7.9 - Autres engagements reçus	62
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	
	63
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	64
B9 - Etat du personnel	65
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	68
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	69
B11.2 - Liste des établissements publics créés	70
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	71
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	72
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	73
B13 - Opérations liées aux cessions	74
B14 - Etat des travaux en régie	75
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	77
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	78
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	79
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	80
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	82
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	83
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	84
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	85
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	86
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	87
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	88
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	89
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	91
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	92
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	93
D4 - Gestion des fonds européens	94
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	95
D6 - Actions de formation des élus	96
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	97
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	98
D9 - Identification des flux croisés	99
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	100
D10 - Presentation agregée du budget principal et des budgets armexes D11 - Décisions en matière de taux	100
	102
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	103
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	100
D12.2. Etata dan dépansan at reportes des consises d'acce et d'accepinionement. Incretine en est (0)	106
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	107
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	
•	107

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques				
	Valeurs			
Population totale	634			

Informations fiscales (N-2)		
	Collectivité	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	539495,00	

	Informations financières – ratios		
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	828,26	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	893,70	
3	Dépenses d'équipement brut / population	32,32	
4	Encours de dette / population (2) (3)	610,16	
5	DGF / population	165,30	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,5094	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	1,0197	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,0400	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,6827	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		

<sup>(1)</sup> A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

<sup>(3)</sup> L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

<sup>(4)</sup> Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II —En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
  - Fonctionnement : 7,50%
  - Investissement: 7,50%
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont semi-budgétaires (4).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE						
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)			
TOTAL DU BUDGET	517 639,36	618 662,86		1			
Investissement	59 340,80	16 867,78	(2) -9 315,11	A2 -51 788,13			
Dont 1068		9 875,11					
Fonctionnement	458 298,56	601 795,08	(3) 213 444,54	A3 356 941,06			

		RESTES A REALISER (4)				
		Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR		11 484.50	III ± IV/	11 925.00	R1	<b>(5)</b> 440,50
Investissement	1	11 484,50		11 925,00		440,50
Fonctionnement	ll l	0,00	IV	0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)
TOTAL	A1 + B1	305 593,43
Investissement	A2 + B2	-51 347,63
Fonctionnement	A3 + B3	356 941,06

<sup>(1)</sup> Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

<sup>(2)</sup> Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

<sup>(3)</sup> Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

<sup>(4)</sup> A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

<sup>(6)</sup> Indiquer le signe : - si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)** 

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(I) 11 484,50
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	11 484,50
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(II) <b>0.00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

<sup>(2)</sup> Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(5)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)** 

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres r	estant à émettre
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(III)	11 925,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		11 925,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FO	DNCTIONNEMENT – TOTAL	(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

<sup>(2)</sup> Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

<sup>(3)</sup> Hors recettes imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(5)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE				II	
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				Α	
		DEP	ENSES	RECE	TTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A =	458 298,56	G	601 795,08
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	59 340,80	н	16 867,78
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	c (si	0,00 déficit)	l (si exc	213 444,54 eédent)
N-1	Report en section d'investissement (001)	D	9 315,11 déficit)	J	0,00 eédent)
		<u> </u>	=		=
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	526 954,47	= G + H + I + J	832 107,40
	Section de fonctionnement	E	0,00	к	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section d'investissement	F	11 484,50	L	11 925,00
(1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	11 484,50	= K + L	11 925,00
	Section de fonctionnement	= A + C + E	458 298,56	= G + I + K	815 239,62
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B + D + F	80 140,41	= H + J + L	28 792,78
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	538 438,97	= G + H + I + J + K + L	844 032,40

<sup>(1)</sup> Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS**

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	1 910,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	4 038,41	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations d'équipement	5 948,41	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	5 082,67
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 925,10	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations financières	50 925,10	5 082,67
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations réelles en investissement	56 873,51	п 5 <b>082,67</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	2 467,29	1 910,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations d'ordre en investissement	<u>    2 467,29</u>	/v 1 910,00

#### TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	1+111 59 340,80	6 992,67
-------	-----------------	----------

#### **RESULTATS ANTERIEURS**

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	v 9 315,11	VI <b>0,00</b>
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		vіі <b>9 875,11</b>

### TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	68 655,91	II + IV + VI + VII	16 867,78
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)	-51 788,13			

- (1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.
- (2) Sauf 165, 166 et 16449.
- (3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (4) En recettes, sauf 1068.
- (5) En recettes, détail du 138.
- (6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- $(8) \; DI \; 040 = RF \; 042 \; ; \; RI \; 040 = DF \; 042 \; ; \; DI \; 041 = RI \; 041.$
- (9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDAT	SEMIS	TITRES E	EMIS		
OPERATIONS REELLES ET MIXTES					
011 Charges à caractère général (1)	121 014,07	70 Prod. services, domaine, ventes	13 485,61		
		diverses			
012 Charges de personnel et frais	246 139,64	73 Impôts et taxes (sauf 731)	40 492,96		
assimilés (1)					
		731 Fiscalité locale	334 282,00		
		74 Dotations et participations (1)	144 266,57		
65 Autres charges de gestion	77 842,80	75 Autres produits de gestion	34 250,18		
courante (sauf 6586) (1)		courante (1)			
6586 Frais fonctionnement des groupes	0,00				
d'élus					
014 Atténuations de produits	3 858,00	013 Atténuations de charges (1)	32 544,99		
016 APA	0,00	016 APA	0,00		
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		
Total dépenses de gestion des services	448 854,51	Total recettes de gestion des services	599 322,31		
66 Charges financières	7 383,67	76 Produits financiers	5,48		
67 Charges spécifiques (1)	150,38	77 Produits spécifiques (1)	0,00		
68 Dotations aux provisions,	0,00	78 Reprises amort., dépréciations,	0,00		
dépréciations (semi-budgétaires) (1)		prov. (semi-budgétaires) (1)	_		
TOTAL DEPENSES REELLES ET	450,000,50	TOTAL RECETTES REELLES ET	599 327.79		
MIXTES	456 388,56	MIXTES	599 327,79		

OPERATIONS D'ORDRE (2)				
042 Opérations ordre transf. entre	1 910,00	042 Opérations ordre transf. entre	2 467,29	
sections (3)		sections (3)		
043 Opérations ordre intérieur de la	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la	0,00	
section		section		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 910,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	/V 2 467,29	

TOTAL DES DEPENSES DE	Ī		TOTAL DES RECETTES DE		
l'EXERCICE	1 +	458 298,56	L'EXERCICE	II + IV	601 795,08

		RESULTAT REPO	DRTE DE N-1		
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	213 444,54

TOTAL DES DEPENSES DE LA	I + III + V	458 298,56	TOTAL DES RECETTES DE LA	II + IV + VI	815 239,62
SECTION DE FONCTIONNEMENT		400 200,00	SECTION DE FONCTIONNEMENT		0.0200,02

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	356 941,06

<sup>(1)</sup> Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(2)</sup>  $DF\ 042 = RI\ 040$ ;  $RF\ 042 = DI\ 040$ ;  $DF\ 043 = RF\ 043$ .

<sup>(3)</sup> Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(4)</sup> Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement (3) Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	50 925,10	0,00	50 925,10
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		1 910,00	1 910,00
20 204 21 22 23 018 26 27 28	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5) Subventions d'équipement versées (3) (5) (10) Immobilisations corporelles (3) (5) Immobilisations reçues en affectation (3) (5) Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5) RSA Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières (3) Amortissement des immobilisations (reprises) Dépréciations des immobilisations (4)	0,00 1 910,00 4 038,41 (8) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 557,29 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 1 910,00 4 595,70 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		1 910,00	1 910,00
45 481	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	56 873,51	2 467,29	59 340,80

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	9 315,11

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	121 014,07		121 014,07
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	246 139,64		246 139,64
014	Atténuations de produits	3 858,00		3 858,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 6586	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9) Frais fonctionnement des groupes d'élus	77 842,80 0,00	0,00	77 842,80 0,00
66	Charges financières	7 383,67	0,00	7 383,67
67	Charges spécifiques (9)	150,38	0,00	150,38
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	1 910,00	1 910,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	456 388,56	1 910,00	458 298,56

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
Pour information D 002 Resultat negatif reporte	0,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(5)</sup> Hors chapitres opérations.

<sup>(6)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

<sup>(7)</sup> A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

<sup>(8)</sup> A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

<sup>(9)</sup> Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(10)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	l II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5 082,67	0,00	5 082,67
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 910,00	1 910,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	5 082,67	1 910,00	6 992,67

|--|

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	32 544,99		32 544,99
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	13 485,61		13 485,61
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		557,29	557,29
73	Impôts et taxes (sauf 731)	40 492,96		40 492,96
731	Fiscalité locale	334 282,00		334 282,00
74	Dotations et participations (8)	144 266,57		144 266,57
75	Autres produits de gestion courante (8)	34 250,18	0,00	34 250,18
76	Produits financiers	5,48	0,00	5,48
77	Produits spécifiques (8)	0,00	1 910,00	1 910,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	599 327,79	2 467,29	601 795,08

Pour information R002 Résultat positif reporté	213 444,54

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

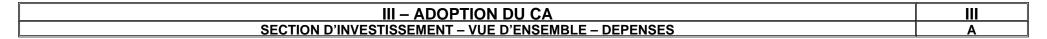
<sup>(3)</sup> Hors recettes imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(5)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

<sup>(6)</sup> A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



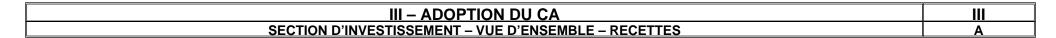
	Chapitre	Crédits ouverts	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL	(BP + DM + RAR N-1) 75 230,00	59 340,80	11 484,50	4 404,70	0.00	59 340,80
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement	1 910,00	1 910,00	0,00	0,00	0,00	1 910,00
204	versées (7)	1 010,00	1 010,00	0,00	0,00	0,00	1 010,00
21	Immobilisations corporelles	19 610,00	4 038,41	11 484,50	4 087,09	0.00	4 038,41
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectation	0,00	0,00	0,00	3,33	3,00	5,55
23	Immobilisations en cours (sauf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	2324)	3,55	2,00	2,22	2,00	-,	-,
	Total des opérations	0.00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00
	d'équipement (3)	<b>'</b>	,	,	,	,	ŕ
Total	des dépenses d'équipement	21 520,00	5 948,41	11 484,50	4 087,09	0,00	5 948,41
10	Dotations, fonds divers et	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	réserves						
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes	51 000,00	50 925,10	0,00	74,90		50 925,10
10	assimilées (sauf 1688 non	31 000,00	30 323,10	0,00	74,50		30 323,10
	budgétaire)						
18	Cpte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0.00
	(BA,régie)	0,00	0,00	0,00	3,33		5,55
26	Participations et créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	rattachées	,	,	,	,	,	·
27	Autres immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	financières						
Total	des dépenses financières	51 000,00	50 925,10	0,00	74,90	0,00	50 925,10
45	Chapitres d'opérations pour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	compte de tiers (4)						
Total	des dépenses réelles	72 520,00	56 873,51	11 484,50	4 161,99	0,00	56 873,51
040	Opérations ordre transf. entre	2 710,00	2 467,29		242,71		2 467,29
]	sections (5)						
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre	2 710,00	2 467,29		242,71		2 467,29
Pour	information : D001 Solde	9 315,11					
d'exé	cution négatif reporté	·					
	des dépenses	84 545,11	68 655,91	11 484,50	4 404,70	0,00	59 340,80
d'inv	estissement cumulées						

<sup>(1)</sup> Dépenses engagées non mandatées.

<sup>(2)</sup> Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

<sup>(3)</sup> Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chapitre	Crédits ouverts	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	(BP + DM + RAR N-1) 84 545.11	16 867.78	11 925.00	55 752,33
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	12 000,00	0,00	11 925,00	75,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166	0,00	0,00	0,00	0,00
	et 1688 non budgétaire)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'équipement	12 000,00	0,00	11 925,00	75,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 425,11	14 957,78	0,00	-532,67
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	180,00		0,00	
Total d	es recettes financières	14 605,11	14 957,78	0,00	-352,67
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles	26 605,11	14 957,78	11 925,00	-277,67
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	56 030,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	1 910,00	1 910,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total d	es recettes d'ordre	57 940,00	1 910,00		56 030,00
Pour ir	formation : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00			
Total d	es recettes d'investissement cumulées	84 545,11	16 867,78	11 925,00	55 752,33

<sup>(1)</sup> Recettes justifiées non titrées.

<sup>(2)</sup> Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

<sup>(3)</sup> Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(4)</sup> Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

<sup>(5)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

<sup>(6)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(7)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(8)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

<sup>(9)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL	75 230,00	59 340,80	11 484,50	4 404,70	0,00	59 340,80
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	1 910,00	1 910,00	0,00	0,00	0,00	1 910,00
2046	Attributions compensation investissement	1 910,00	1 910,00	0,00	0,00	0,00	1 910,00
21	Immobilisations corporelles	19 610,00	4 038,41	11 484,50	4 087,09	0,00	4 038,41
2111 2131 2135 2157 2158 2183 2184 2188	Terrains nus Bâtiments publics Installations générales, agencements Matériel et outillage technique Autres inst.,matériel,outil. techniques Matériel informatique Matériel de bureau et mobilier Autres immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation	560,00 14 500,00 1 200,00 350,00 400,00 1 000,00 600,00 0.00	312,00 0,00 1 152,79 570,00 136,54 980,39 886,69 0,00	0,00 11 484,50 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	248,00 3 015,50 47,21 -220,00 263,46 19,61 113,31 600,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	312,00 0,00 1 152,79 570,00 136,54 980,39 886,69 0,00 0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses d'équipement	21 520,00	5 948,41	11 484,50	4 087,09	0,00	5 948,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	51 000,00	50 925,10	0,00	74,90		50 925,10
1641	Emprunts en euros	51 000,00	50 925,10	0,00	74,90		50 925,10
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses financières	51 000,00	50 925,10	0,00	74,90	0,00	50 925,10
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		72 520,00	56 873,51	11 484,50	4 161,99	0,00	56 873,51
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	2 710,00	2 467,29		242,71		2 467,29
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 910,00	1 910,00		0,00		1 910,00
198	Neutralisation des amortissements	1 910,00	1 910,00		0,00		1 910,00
	Charges transférées (7)	800,00	557,29		242,71		557,29

	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
2181	Install. générales, agencements	800,00	557,29		242,71		557,29
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		2 710,00	2 467,29		242,71		2 467,29

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

# Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<sup>(2)</sup> Dépenses engagées non mandatées.

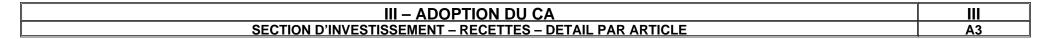
<sup>(3)</sup> Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.



	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	84 545,11	16 867,78	11 925,00	55 752,33
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	12 000,00	0,00	11 925,00	75,00
1323	Subv. non transf. Départements	12 000,00	0,00	11 925,00	75,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des r	ecettes d'équipement	12 000,00	0,00	11 925,00	75,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 425,11	14 957,78	0,00	-532,67
10222	FCTVA	3 550,00	3 551,04	0,00	-1,04
10226	Taxe d'aménagement	1 000,00	1 531,63	0,00	-531,63
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	9 875,11	9 875,11	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	180,00		0,00	
Total des r	ecettes financières	14 605,11	14 957,78	0,00	-352,67
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des r	ecettes réelles	26 605,11	14 957,78	11 925,00	-277,67
021	Virement de la section de fonctionnement	56 030,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 910,00	1 910,00		0,00
28046	Attributions compensation investissement	1 910,00	1 910,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des r	ecettes d'ordre	57 940,00	1 910,00		56 030,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Recettes justifiées non titrées.

<sup>(3)</sup> Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(6)</sup> Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(7)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

# **DEPENSES**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	568 043,00	458 298,56	0,00	0,00	109 744,44	0,00	458 298,56
011	Charges à caractère général (3)	156 394,00	121 014,07	0,00	0,00	35 379,93	0,00	121 014,07
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	259 100,00	246 139,64	0,00	0,00	12 960,36		246 139,64
014	Atténuations de produits	4 671,00	3 858,00	0,00	0,00	813,00		3 858,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	82 038,00	77 842,80	0,00	0,00	4 195,20	0,00	77 842,80
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total d	es dépenses de gestion des	502 203,00	448 854,51	0,00	0,00	53 348,49	0,00	448 854,51
66	Charges financières	7 400,00	7 383,67	0,00	0,00	16,33		7 383,67
67	Charges spécifiques (3)	500,00	150,38	0,00	0,00	349,62		150,38
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total d	es dépenses financières	7 900,00	7 534,05	0,00	0,00	365,95		7 534,05
Total d	es dépenses réelles	510 103,00	456 388,56	0,00	0,00	53 714,44	0,00	456 388,56
023	Virement à la section d'investissement	56 030,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 910,00	1 910,00			0,00		1 910,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total d	es dépenses d'ordre	57 940,00	1 910,00			56 030,00		1 910,00

Pour information : 002 Déficit de	0,00			
fonctionnement reporté de N-1				

Total des dépenses de fonctionnement	568 043.00	458 298.56	0,00	0.00	109 744,44	0.00	458 298.56
cumulées	568 043,00	430 230,30	0,00	0,00	103 744,44	0,00	430 290,30

<sup>(1)</sup> Dépenses engagées non mandatées.

<sup>(2)</sup> Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(4)</sup> Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

#### **RECETTES**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi
		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis			(2)
	TOTAL	565 047,50	601 795,08	0,00	0,00	-36 747,58
013	Atténuations de charges (3)	29 000,00	32 544,99	0,00	0,00	-3 544,99
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 750,00	13 485,61	0,00	0,00	-9 735,61
73	Impôts et taxes (sauf 731)	38 215,00	40 492,96	0,00	0,00	-2 277,96
731	Fiscalité locale	325 000,00	334 282,00	0,00	0,00	-9 282,00
74	Dotations et participations (3)	138 869,00	144 266,57	0,00	0,00	-5 397,57
75	Autres produits de gestion courante (3)	27 000,00	34 250,18	0,00	0,00	-7 250,18
Total d	les recettes de gestion des	561 834,00	599 322,31	0,00	0,00	-37 488,31
service	es					
76	Produits financiers	3,50	5,48	0,00	0,00	-1,98
77	Produits spécifiques (3)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
78	Reprises amort.,	0,00	0,00			0,00
	dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)					
Total d	les recettes financières	503,50	5,48	0,00	0,00	498,02
Total d	les recettes réelles	562 337,50	599 327,79	00,0	0,00	-36 990,29
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 710,00	2 467,29			242,71
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total d	les recettes d'ordre	2 710,00	2 467,29			242,71

Pour information : 002 Excédent	213 444,54		
de fonctionnement reporté de N-1			1

Total	des	recettes	de	778 492,04	815 239,62	0,00	0,00	-36 747,58
fonction	<u>onnemen</u>	t cumulées						

<sup>(1)</sup> Recettes justifiées non titrées.

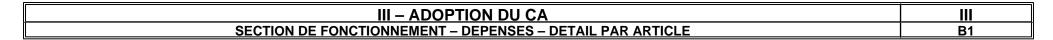
<sup>(2)</sup> Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

<sup>(3)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(4)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

<sup>(5)</sup> Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(6)</sup> Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	568 043,00	458 298,56	0,00	0,00	109 744,44	0,00	458 298,56
011	Charges à caractère général (4)	156 394,00	121 014,07	0,00	0,00	35 379,93	0,00	121 014,07
60611	Eau et assainissement	6 000,00	2 695,24	0,00	0,00	3 304,76	0,00	2 695,24
60612	Énergie - Électricité	26 000,00	21 795,55	0,00	0,00	4 204,45	0,00	21 795,55
60621	Combustibles	11 000,00	7 209,80	0,00	0,00	3 790,20	0,00	7 209,80
60622	Carburants	1 000,00	748,07	0,00	0,00	251,93	0,00	748,07
60623	Alimentation	5 500,00	4 742,43	0,00	0,00	757,57	0,00	4 742,43
60631	Fournitures d'entretien	2 500,00	1 397,72	0,00	0,00	1 102,28	0,00	1 397,72
60632	Fournitures de petit équipement	3 500,00	3 837,83	0,00	0,00	-337,83	0,00	3 837,83
60633	Fournitures de voirie	4 000,00	2 229,43	0,00	0,00	1 770,57	0,00	2 229,43
60636	Vêtements de travail	3 000,00	2 517,24	0,00	0,00	482,76	0,00	2 517,24
6064	Fournitures administratives	2 000,00	753,03	0,00	0,00	1 246,97	0,00	753,03
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 000,00	886,04	0,00	0,00	113,96	0,00	886,04
6067	Fournitures scolaires	3 500,00	3 436,79	0,00	0,00	63,21	0,00	3 436,79
6068	Autres matières et fournitures	1 600,00	1 571,33	0,00	0,00	28,67	0,00	1 571,33
613	Locations	6 000,00	4 661,02	0,00	0,00	1 338,98	0,00	4 661,02
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 500,00	2 400,89	0,00	0,00	2 099,11	0,00	2 400,89
615231	Entretien, réparations voiries	21 840,00	21 384,00	0,00	0,00	456,00	0,00	21 384,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 500,00	977,52	0,00	0,00	1 522,48	0,00	977,52
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	2 231,34	0,00	0,00	768,66	0,00	2 231,34
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	767,39	0,00	0,00	732,61	0,00	767,39
6156	Maintenance	8 950,00	8 548,39	0,00	0,00	401,61	0,00	8 548,39
6161	Multirisques	6 000,00	5 363,95	0,00	0,00	636,05	0,00	5 363,95
6168	Autres primes d'assurance	2 000,00	1 950,31	0,00	0,00	49,69	0,00	1 950,31
618	Divers	7 704,00	262,50	0,00	0,00	7 441,50	0,00	262,50
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	1 000,00	1 315,00	0,00	0,00	-315,00	0,00	1 315,00
623	Pub., publications, relations publiques	4 600,00	4 779,71	0,00	0,00	-179,71	0,00	4 779,71
624	Transports biens, transports collectifs	1 500,00	1 000,00	0,00	0,00	500,00	0,00	1 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	276,56	0,00	0,00	-276,56	0,00	276,56
626	Frais postaux et frais télécommunication	6 800,00	5 620,96	0,00	0,00	1 179,04	0,00	5 620,96
627	Services bancaires et assimilés	500,00	1,00	0,00	0,00	499,00	0,00	1,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 500,00	2 433,50	0,00	0,00	1 066,50	0,00	2 433,50
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	400,00	0,00	0,00	-400,00	0,00	400,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	3 100,00	2 819,53	0,00	0,00	280,47	0,00	2 819,53

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	259 100,00	246 139,64	0,00	0,00	12 960,36		246 139,64
6218	Autre personnel extérieur	6 500,00	3 588,00	0,00	0,00	2 912,00		3 588,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	4 500,00	3 538,25	0,00	0,00	961,75		3 538,25
6411	Personnel titulaire	135 000,00	134 213,90	0,00	0,00	786,10		134 213,90
6413	Personnel non titulaire	30 500,00	30 169,09	0,00	0,00	330,91		30 169,09
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	80 600,00	73 249,42	0,00	0,00	7 350,58		73 249,42
6470	Autres charges sociales	1 000,00	725,40	0,00	0,00	274,60		725,40
648	Autres charges de personnel	1 000,00	655,58	0,00	0,00	344,42		655,58
014	Atténuations de produits	4 671,00	3 858,00	0,00	0,00	813,00		3 858,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	175,00	0,00	0,00	0,00	175,00		0,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	3 696,00	3 696,00	0,00	0,00	0,00		3 696,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	800,00	162,00	0,00	0,00	638,00		162,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	82 038,00	77 842,80	0,00	0,00	4 195,20	0,00	77 842,80
65311	Indemnités de fonction	39 000,00	38 803,56	0,00	0,00	196,44	0,00	38 803,56
65313	Cotisations de retraite	1 650,00	1 629,84	0,00	0,00	20,16	0,00	1 629,84
65315	Formation	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	425,27	0,00	0,00	74,73	0,00	425,27
6553	Service d'incendie	11 788,00	11 787,71	0,00	0,00	0,29	0,00	11 787,71
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	22 000,00	21 955,00	0,00	0,00	45,00	0,00	21 955,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	2 500,00	2 060,70	0,00	0,00	439,30	0,00	2 060,70
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	4 000,00	1 180,72	0,00	0,00	2 819,28	0,00	1 180,72
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des d	épenses de gestion des services	502 203,00	448 854,51	0,00	0,00	53 348,49	0,00	448 854,51
66	Charges financières	7 400,00	7 383,67	0,00	0,00	16,33		7 383,67
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 400,00	7 383,67	0,00	0,00	16,33		7 383,67
67	Charges spécifiques (4)	500,00	150,38	0,00	0,00	349,62		150,38
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	150,38	0,00	0,00	349,62		150,38
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des c	harges financières et spécifiques	7 900,00	7 534,05	0,00	0,00	365,95		7 534,05
	épenses réelles	510 103,00	456 388,56	0,00	0,00	53 714,44	0,00	456 388,56

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
023	Virement à la section d'investissement	56 030,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	1 910,00	1 910,00			0,00		1 910,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	1 910,00	1 910,00			0,00		1 910,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des d	dépenses d'ordre	57 940,00	1 910,00			56 030,00		1 910,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Dépenses engagées non mandatées.

<sup>(3)</sup> Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

<sup>(4)</sup> Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(5)</sup> Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

<sup>(6)</sup> Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

<sup>(8)</sup> Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

<sup>(9)</sup> Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	565 047,50	601 795,08	0,00	0,00	-36 747,58
013	Atténuations de charges (4)	29 000,00	32 544,99	0,00	0,00	-3 544,99
6419	Remboursements rémunérations personnel	29 000,00	32 544,99	0,00	0,00	-3 544,99
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 750,00	13 485,61	0,00	0,00	-9 735,61
7022	Coupes de bois	50,00	80,00	0,00	0,00	-30,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	500,00	920,00	0,00	0,00	-420,00
7032	Stationnement et location voie publique	2 200,00	10 207,38	0,00	0,00	-8 007,38
7067	Redev. services périscolaires et enseign	900,00	1 077,00	0,00	0,00	-177,00
70688	Autres prestations de services	0,00	1 005,00	0,00	0,00	-1 005,00
7078	Autres marchandises	100,00	78,23	0,00	0,00	21,77
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	118,00	0,00	0,00	-118,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	38 215,00	40 492,96	0,00	0,00	-2 277,96
73211	Attribution de compensation	4 215,00	4 216,00	0,00	0,00	-1,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	13 000,00	14 355,00	0,00	0,00	-1 355,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	21 000,00	21 921,96	0,00	0,00	-921,96
731	Fiscalité locale	325 000,00	334 282,00	0,00	0,00	-9 282,00
73111	Impôts directs locaux	260 000,00	264 077,00	0,00	0,00	-4 077,00
73118	Autres contributions directes	0,00	205,00	0,00	0,00	-205,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	65 000,00	70 000,00	0,00	0,00	-5 000,00
74	Dotations et participations (4)	138 869,00	144 266,57	0,00	0,00	-5 397,57
74111	Dotation forfaitaire des communes	81 000,00	81 870,00	0,00	0,00	-870,00
741121	DSR des communes	25 000,00	25 333,00	0,00	0,00	-333,00
742	Dot. aux élus locaux	3 200,00	3 284,00	0,00	0,00	-84,00
744	FCTVA	4 009,00	4 900,79	0,00	0,00	-891,79
74718	Autres participations Etat	0,00	212,86	0,00	0,00	-212,86
7478	Participation Autres organismes	0,00	162,92	0,00	0,00	-162,92
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	21 300,00	0,00	0,00	0,00	21 300,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	4 386,00	0,00	0,00	-4 386,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	4 360,00	0,00	0,00	0,00	4 360,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	24 117,00	0,00	0,00	-24 117,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	27 000,00	34 250,18	0,00	0,00	-7 250,18
752	Revenus des immeubles	22 000,00	26 187,06	0,00	0,00	-4 187,06
7588	Autres produits divers gestion courante	5 000,00	8 063,12	0,00	0,00	-3 063,12
Total des recet	tes de gestion des services	561 834,00	599 322,31	0,00	0,00	-37 488,31

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
76	Produits financiers	3,50	5,48	0,00	0,00	-1,98
761	Produits de participations	3,50	5,48	0,00	0,00	-1,98
77	Produits spécifiques (4)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des rece	ites réelles	562 337,50	599 327,79	0,00	0,00	-36 990,29
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	2 710,00	2 467,29			242,71
72 77681	Production immobilisée Neutralisation des amortissements	800,00 1 910,00	557,29 1 910,00			242,71 0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des rece	ttes d'ordre	2 710,00	2 467,29			242,71

# Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

# Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Recettes justifiées non titrées.

<sup>(3)</sup> Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

<sup>(4)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(5)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

<sup>(6)</sup> Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(7)</sup> Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(8)</sup> Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

<sup>(9)</sup> Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

**DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)** 

		E IT LE DEC CITEDIT		·/						
	Date de la			Montant des ren						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N				
5191 Avances du Trésor										
5192 Avances de trésorerie										
51931 Lignes de trésorerie										
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt										
5194 Billets de trésorerie										
5198 Autres crédits de trésorerie										
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				

<sup>(1)</sup> Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

# REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
									ux initial				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts					0,00									
obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès					852 605,77									
des établissements														
financiers (Total)														
1641 Emprunts en euros					852 605,77									
(total)														
00090480374	CREDIT AGRICOLE	22/06/2012		15/09/2013	60 000,00	F		4,030	4,030	EUR	Α	Р	N	A-1
00093248235	CREDIT AGRICOLE	07/12/2012		15/03/2014	50 000,00	F		3,430	3,430	EUR	А	Р	N	A-1
08833756	BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE	12/04/2022		01/07/2023	100 000,00	F		1,760	1,760	EUR	А	Р	N	A-1
10000109259	CREDIT AGRICOLE	26/06/2015		15/08/2016	90 000,00	F		2,380	2,380	EUR	А	Р	N	A-1
10000158892	CREDIT AGRICOLE			15/06/2017	30 000,00	F		1,020	1,020	EUR	А	Р	N	A-1
10000231626	CREDIT AGRICOLE			15/05/2018	43 600,00	F	EURIBOR	1,190	1,190	EUR	А	Р	N	A-1
10000291843	CREDIT AGRICOLE	19/05/2017		15/09/2017	24 918,00	F		0,810	0,810	EUR	Т	Р	N	A-1
10000488183	CREDIT AGRICOLE	21/03/2018		15/09/2018	70 000,00	F	EURIBOR	1,500	1,500	EUR	Т	Р	N	A-1
10000488195	CREDIT AGRICOLE	21/03/2018		15/08/2018	100 000,00	F	EURIBOR	1,710	1,710	EUR	Т	Р	N	A-1
199904EUR0202260/001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL			01/08/2003	84 087,77	R		1,170	1,170	EUR	Т	P	N	A-1
48028827803	CREDIT AGRICOLE			15/06/2003	100 000,00	R		4,550	4,550	EUR	Т	Р	N	A-1
48028827804	CREDIT AGRICOLE			15/10/2006	100 000,00	R		3,580	3,580	EUR	А	Р	N	A-1

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
								1	ux initial				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1643 Emprunts en					0,00									
devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					852 605,77									

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

<sup>(6)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

<sup>(7)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(9)</sup> Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

# B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Emprunts et dettes au 31/12/N											
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		323 715,00					50 925,10	7 383,67	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		323 715,00					50 925,10	7 383,67	0,00	0,00
00090480374 00093248235 08833756 10000109259 10000231626 10000291843 10000488183 10000488195 199904EUR0202260/001 48028827803 48028827804	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	A-1 A-1 A-1 A-1 A-1 A-1 A-1 A-1 A-1 A-1	6 156,22 9 798,87 95 785,05 58 979,07 9 321,79 6 451,77 1 826,96 46 138,71 75 808,77 0,00 0,00 13 447,79	1,70 2,20 19,50 12,62 3,45 1,37 0,70 9,70 14,62 0,00 0,00 2,78	F F F F F R R	EURIBOR EURIBOR EURIBOR	4,030 3,430 1,760 2,380 1,020 1,190 0,810 1,500 1,710 1,170 3,820 3,580	5 917,68 4 657,06 4 214,95 4 204,24 3 044,72 6 375,91 3 632,01 4 485,83 4 568,94 1 617,99 1 828,37 6 377,40	486,58 495,84 1 760,00 1 503,76 126,14 152,65 33,19 734,21 1 345,26 18,84 17,46 709,74	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0
devises (total)  16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)  165 Dépôts et		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
cautionnements reçus (Total)  167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

#### Mairie de VICQ SUR GARTEMPE - Principal - CA - 2023

						Emprunts e	et dettes au 31/12/N						
Nature							Taux d'intérêt						
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		323 715,00					50 925,10	7 383,67	0,00	0,00	

<sup>(10)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

<sup>(11)</sup> Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

<sup>(12)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(13)</sup> Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(14)</sup> Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

<sup>(15)</sup> Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

<sup>(16)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(17)</sup> Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE	DE TAUX B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

<sup>(2)</sup> Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(3)</sup> En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

<sup>(5)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(7)</sup> Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant, index ou formule.

<sup>(9)</sup> Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

<sup>(10)</sup> Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(11)</sup> Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)											
Ind	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices					
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	12	0	0	0	0					
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00					
unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Montant en euros	323 715,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
enedate (turner)	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits						0				
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00				
	Montant en euros						0,00				

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

# **DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

	Emp	runt couvert			Instrument de couverture										
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes Primes reçues pour la vente d'option		
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		

<sup>(1)</sup> Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

<sup>(2)</sup> Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

<sup>(3)</sup> Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

<sup>(4)</sup> Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

## **B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

		Effet de l'instrument de couverture											
Instruments de couverture	Référence de l'emprunt couvert	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constaté	Catégorie d'emprunt (8)						
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		Après opération				
		(5)	(6)			_		de couverture	de couverture				
Taux fixe (total)						0,00	0,00						
Taux variable simple (total)						0,00	0,00						
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00						
Total						0,00	0,00						

<sup>(5)</sup> Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

<sup>(6)</sup> Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

<sup>(7)</sup> A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

	IV – ANNEXES	IV
ĺ	B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

### REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2)	Anné mobilisa profil d de l'en	ation et	Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Cara	ictéristiq taux	ues du	Coût	de sortie (10)	Annuité de	e l'exercice	ICNE de
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	résidu- elle	se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

### **EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

	Date de			résidu	irée ielle en nées			Tau	x (2)			Non	iinal	et pério	ortissement dicité de sement (6)			Annuité payée dar a lie	
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/1 <i>2/</i> N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

<sup>(2)</sup> Taux à la date de renégociation.

<sup>(3)</sup> Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Nominal à la date de renégociation.

<sup>(6)</sup> Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

<sup>-</sup> Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

### DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à l'origine (2) Dette en capital au 31/12/N		Annuité payée au cours de	Dont		
PAR PRÊTEUR			l'exercice	Intérêts (3)	Capital	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées).	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

<sup>(1)</sup> Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

<sup>(2)</sup> La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

# **AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
----------	-----------------------------	------------------------	----------------

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

## METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE					
	ens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :					
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)				
L	Subventions d'équipement versées	1	21/11/2022			

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

## PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N							
Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N		
		A MI-BUDGETAIRES (2)	В	С	D = A + B - C		
Provisions pour risques et charges (3)	PROVISIONS SE	0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00		
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00		
	PROVISIONS	BUDGETAIRES (2)			•		
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00		
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00		

#### Mairie de VICQ SUR GARTEMPE - Principal - CA - 2023

- (1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
- (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

# **ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

<sup>(1)</sup> Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

### **ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

	IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMON	IALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

# CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	В6

# Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la	Encours restant dû	Montant de l'ar	nuité recouvré	ICNE de
	délibération	au 31/12/N	Capital	Intérêts	l'exercice
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

### **ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

<sup>(2)</sup> A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

<sup>(3)</sup> A compléter depuis l'état des autres engagements données.

<sup>(4)</sup> A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

### **ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice		
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00		
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00		
8028	Autres engagements reçus					
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00		
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00		
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00		

<sup>(1)</sup> A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

<sup>(2)</sup> A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

#### **ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis pro d'amorti de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési-	Périodi- cité des rem- bour-		Taux initi	al		à la date lu budget		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	-	ntie au cours de ercice
	Année	Profil		chef de file			duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<sup>(2)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

<sup>(5)</sup> Taux annuel, tous frais compris.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(8)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

### CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	А	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	С	58 308,77
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	58 308,77
Recettes réelles de fonctionnement	li .	599 327,79

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	1/11	9,73
--	------	------

<sup>(1)</sup> Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

<sup>(2)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

<sup>(3)</sup> Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<sup>(4)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

# ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

								Montant des redevai	nces restant à courir		
Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers	Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

# ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

											ation du cocontrac ante du marché de		
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part inve Part totale (2)	Dont part nette (3)	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
	TOTAL						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

<sup>(2)</sup> Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

<sup>(3)</sup> Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

#### **ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale											
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N							
Total	0,00	0,00	0,00	0,00							

<sup>(1)</sup> Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

<sup>(2)</sup> Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

<sup>(3)</sup> Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

#### **ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice					
		0,00	0,00	0,00								
8017 Subventions à	à verser en annuités				0,00	0,00	0,00					
8018 Autres engage	ements donnés				0,00	0,00	0,00					
Au profit o	d'organismes publics				0,00	0,00	0,00					
Au profit o	d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00					
Engageme	ents liés à des délégations de service	0,00	0,00	0,00								
Engageme	ents liés à des opérations d'urbanism	e et d'aménagement			0,00	0,00	0,00					

<sup>(1)</sup> Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

<sup>-</sup> l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

<sup>-</sup> la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

<sup>-</sup> la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

<sup>-</sup> la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

<sup>-</sup> la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

## **ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			années		l'origine	au 31/12/N	cours de l'exercice
	Т	OTAL	`		0,00	0,00	0,00
8026 Redeva	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027 Subven	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028 Autres	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00	
Eng	gagements reçus des entreprises	_			0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

# LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	21 505,00	
Personnes de droit privé	21 505,00	
Associations	21 505,00	
ACCA M BRAJARD THIERRY ANCIENS AFN ASSOCIATION ASSOCIATION ARTS ET PERSPECTIVES ASSOCIATION PAROLES DE CHATS AU FIL DES ONDES ASSOCIATION BIBLIOTHEQUE VAL DE GARTEMPE ET CREUSE CANTINE SCOLAIRE VICQ CLUB ESPERANCE DE VICQ SUR GARTEMPE COMITE DES FETES VICQ COOPERATIVE ECOLE EPICERIE SOLIDAIRE CROQUE LA VIE LE CHABOISSEAU VICQUOIS LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT / FOL VIENNE MCL LA ROCHE POSAY UNION MUSICALE D'YZEURES SUR CREUSE UNION SPORTIVE VICQUOISE UNION TERRITORIALE USEP VALS DE GARTEMPE ET CREUSE VALS DE GARTEMPE CREUSE ANGLIN ASSOCIATION	250,00 1 950,00 200,00 8 000,00 450,00 1 100,00 450,00 250,00 450,00 200,00 4 900,00 200,00	Subvention annuelle aux associations
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)	0,00	
Autres	0,00	

	IV- ANNEXES	IV
ĺ	B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	B8.1.2

#### SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

<sup>(1)</sup> Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

<sup>(2)</sup> Numéro à 9 chiffres.

<sup>(3)</sup> Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

## **B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	EFFECTIFS PC	OURVUS SUR EMP EN ETPT (4)	LOIS BUDGETAIRES	
,	, ,	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
Directeur départemental - SDIS Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	CC	0,00 1,00	1,00 0,00	1,00 1,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
REDACTEUR (Av. Sept. 2022)	В	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C C	0,00 1,00	1,00 0,00	1,00 1,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	С	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DES E.M.	С	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION	С	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

#### Mairie de VICQ SUR GARTEMPE - Principal - CA - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
,	, ,	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		4,00	4,00	8,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

#### B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

DO EINI DO I ENCOUNTEEN (GUILO)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
REDACTEUR (Av. Sept. 2022)	В	ADM	397	0,00	332-8-3°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

#### (1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2": Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 hábitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-10 et 333-10.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

### LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement				
Délégation de service public (3) (4)								
Détention d'une part du capital								
Garantie ou cautionnement d'un emprunt								
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme								
Autres								

<sup>(1)</sup> Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

<sup>(3)</sup> Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

<sup>(4)</sup> Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

#### LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

LIGHT DES GROWINGINES DE RESIRGO EMERT NORQUEES ADHERE EN GOLLEGHAME							
Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement				
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)							
EPCI							
Autres organismes de regroupement							

<sup>(1)</sup> Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

#### LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de	Nature de l'activité	TVA
			délibération	(SPIC/SPA)	(oui / non)

<sup>(1)</sup> Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES		
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3	

### LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de	Date de	N° SIRET	Nature de	TVA
		création	délibération		l'activité	(oui / non)
					(SPIC/SPA)	

<sup>(1)</sup> Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES		
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIAT	ON DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

**ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)** 

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			6 505,70	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			6 505,70	0,00	
28/06/2023	AY384	2023-001-2111	312,00	0,00	0
06/07/2023	REPETEUR GSM 4G STELLA OFFICE LG	2023-003-2183	980,39	0,00	0
06/07/2023	SIEGE PETITE ENFANCE MERLIN	2023-002-2184	465,00	0,00	0
24/07/2023	TABLEAU ELECTRIQUE SIRENE SAIP	2023-004-2135	1 152,79	0,00	0
28/09/2023	SECATEUR ELECTRIQUE SANS FIL	2023-005-2157	570,00	0,00	0
06/10/2023	PANNEAU SIGNALISATION VARENNE BOIGARNAULT RIS BALI	2023-006-2158	136,54	0,00	0
16/10/2023	ACI 2023	2023-007-2046	1 910,00	0,00	0
29/11/2023	BANC EN BOIS PIEDS FONTE	2023-008-2184	421,69	0,00	10
07/12/2023	LOCAL POUBELLE JARDIN DU FOURNIL	2023-009-2181	557,29	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

<sup>(1)</sup> Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

<sup>(2)</sup> Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

# ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortis- sement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

<sup>(1)</sup> Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

<sup>(2)</sup> Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

<sup>(3)</sup> Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

<sup>(4)</sup> La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

	Pour mémoire	Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	180,00

	Réalisations	
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES		
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	B14	

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	557,29
2181	Install.générales,agencement & aménagements divers	557,29
23	Immobilisations en cours	0,00
	557,29	

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	397,27	
60632	Fournitures de petit équipement	397,27	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		557,29
72	Production immobilisée		557,29
	TOTAL GENERAL	397,27	I 557,29

<sup>(1)</sup> Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

<sup>(3)</sup> Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B14

# **RATIO**

	Montant
Recettes 72 (I)	557,29
Recettes réelles de fonctionnement	599 327,79
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,09 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	B15.1
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

# **B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS				
Article (1)	Libellé (1)	Montant		
011	Charges à caractère général	0,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		
016	APA	0,00		
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	0,00		
66	Charges financières	0,00		
67	Charges spécifiques	0,00		
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00		
014	Atténuations de produits	0,00		
	Total des dépenses réelles	0,00		
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		
	Total des dépenses d'ordre			
	TOTAL GENERAL	0,00		

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	B15.2
COVID-19 - SECTION D'INVESTISSEMENT	

# **B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

	DEPENSES – MANDATS EMIS				
Article (1)	Libellé (1)	Montant			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00			
13	Subventions d'investissement	0,00			
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			
018	RSA	0,00			
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00			
26	Participations et créances rattachées	0,00			
27	Autres immobilisations financières	0,00			
Opérations d'équip	ement (1 ligne par opération)				
Opérations pour co	mpte de tiers (1 ligne par opération)				
	Total des dépenses réelles	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00			
041	Opérations patrimoniales	0,00			
	Total des dépenses d'ordre	0,00			
_	TOTAL GENERAL	0,00			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES	A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	51 000,00	50 925,10
16 Emprunts et dettes	assimilées (A)	51 000,00	50 925,10
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	51 000,00	50 925,10
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts	s à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses au	Solde d'exécution	TOTAL
	1	31/12	D001 de l'exercice précédent (N-1)	II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	50 925,10	11 484,50	9 315,11	71 724,71

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

	IV – ANNEXES	IV
ſ	C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

## **RESSOURCES PROPRES**

		Crédits de l'exercice	
Art. (1)	Libellé (1)	(BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (R	ESSOURCES PROPRES) = a + b	62 670,00	III 6 992,67
Ressources pi	ropres externes de l'année (a)	4 550,00	5 082,67
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	3 550,00	3 551,04
10226	Taxe d'aménagement (2)	1 000,00	1 531,63
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources p	ropres internes de l'année (b) (3)	58 120,00	1 910,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28046	Attributions compensation investissement	1 910,00	1 910,00
29	Dépréciations des immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (4)		
33	En-cours de production de biens (4)		
35	Stocks de produits (4)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	180,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	56 030,00	0,00

	Opérations de l'exercice	Restes à réaliser en recettes	Solde d'exécution	Affectation	TOTAL
	III	au 31/12	R001 de l'exercice précédent	R1068 de l'exercice précédent	IV
Total ressources propres disponibles	6 992,67	11 925,00	0,00	9 875,11	28 792,78

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	71 724,71
Ressources propres disponibles	IV	28 792,78
Solde	V = IV - II (5)	-42 931,93

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

<sup>(3)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(4)</sup> Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.3

## C2.3 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP			Montant d	es CP	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

<sup>(1)</sup> Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.4

## C2.4 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AE			Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)	

<sup>(1)</sup> Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1.1

## LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité
				(SPIC/SPA)

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	D1.2.1

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	D1.2.2

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	D1.2.3

	IV – ANNEXES	IV
ĺ	D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

# VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		•	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		•	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionneme	nt	0,00	Sous-total Fonctionnemen	t	(B) <b>0,00</b>

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant				
Matériel		0,00				
Autres		0,00				
Sous-total Investisseme	nt	0,00	Effort propre de la Région (A	– B)	(C)	0,00

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION –	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

# Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

(Montants exprimés en K€)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

0,00
0,00
0,00 0,00
0,00 0,00 <b>0,00</b>
0,00
0,00
0,00
0,00
0,00

<sup>(1)</sup> A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

<sup>(2)</sup> Total charges = Total charges d'exploitation courante + Total facturations majeures + Total facturations internes.

<sup>(3)</sup> Excédent brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante - Total charges.

<sup>(4)</sup> Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation - Contribution aux éléments communs de l'entreprise - Total dotations, reprises, transferts et autres.

<sup>(5)</sup> Résultat courant = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

<sup>(6)</sup> Résultat net = Résultat courant + Résultat spécifique.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 3 : PATRIMOINE	D2.3

# VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

	MATERIEL ROULANT								
Rame	Matricule (1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible		Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC au 31/12/N-2 (2)	
Total	l séries génériques					0,00	0,00	0,00	

<sup>(1)</sup> Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.

<sup>(2)</sup> A compléter pour les biens dont la collectivité est propriétaire.

<sup>(3)</sup> Série générique : type de rame (génération de rame).

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

<sup>(1)</sup> En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

<sup>(2)</sup> Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	D3.2

## ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortis- sement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

<sup>(1)</sup> En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

<sup>(2)</sup> Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

<sup>(3)</sup> Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

<sup>(4)</sup> La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D4

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	D5

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D6

## **ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N**

ELUS BENEFICIAIRES	NOM DE L'ORGANISME DE	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA
DES ACTIONS DE FORMATION	FORMATION		FORMATION	COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			TIONS CONTINUES			TOTAL		
	Année	Année	%	Année	Année	%	Année n	Année n-1	%	Année	Année	%
	n	n-1		n	n-1		n	N-1		n	n-1	
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

Etat doo roossarees do rapprontiseago					
DESCOURSES		MONTANT			
RESSOURCES	Année n	Année n-1	%		
1 <sup>ère</sup> section FNDMA	0,00	0,00	0,00		
2 <sup>ème</sup> section FNDMA	0,00	0,00	0,00		
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00		
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00		
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00		
FSE	0,00	0,00	0,00		
FEDER	0,00	0,00	0,00		
FEOGA	0,00	0,00	0,00		
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00		
Autres ressources	0,00	0,00	0,00		
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00		
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00		
Total ressources	0,00	0,00	0,00		

<sup>(1)</sup> Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

<sup>(2)</sup> Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

<sup>(3)</sup> Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)	D8

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D9

# 1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	1 910,00	1 910,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

# 2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses Recettes	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses Recettes	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

#### 1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	84 545,11	68 655,91	11 484,50	4 404,70
RECETTES	84 545,11	16 867,78	11 925,00	55 752,33
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	568 043,00	458 298,56	0,00	109 744,44
RECETTES	778 492,04	815 239,62	0,00	-36 747,58

<sup>(1)</sup> Y compris les rattachements.

#### 2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

	BUDGET CA 2023 LOTISS	SEMENT DE LA NOEL/ N°SIRET : 21860	288600069		
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	483 025,73	410 728,34	0,00	72 297,39	
RECETTES	483 025,73	264 873,79	0,00	218 151,94	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	444 954,81	266 591,61	0,00	178 363,20	
RECETTES	444 954,81	381 582,42	0,00	63 372,39	

<sup>(1)</sup> Y compris les rattachements.

# 3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

	·			
SECTION	SECTION Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)		Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	567 570,84	479 384,25	11 484,50	76 702,09
RECETTES	567 570,84	281 741,57	11 925,00	273 904,27
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 012 997,81	724 890,17	0,00	288 107,64
RECETTES	1 223 446,85	1 196 822,04	0,00	26 624,81

<sup>(1)</sup> Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

# 4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

5 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	567 570,84	479 384,25	11 484,50	76 702,09
RECETTES	567 570,84	281 741,57	11 925,00	273 904,27
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 012 997,81	724 890,17	0,00	288 107,64
RECETTES	1 223 446,85	1 196 822,04	0,00	26 624,81
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 580 568,65	1 204 274,42	11 484,50	364 809,73
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 791 017,69	1 478 563,61	11 925,00	300 529,08

<sup>(1)</sup> La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

<sup>(2)</sup> Y compris les rattachements.

<sup>(2)</sup> Y compris les rattachements.



	Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale de	s ressources	,				,	
TICPE (part	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
définie à l'art.	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
265 du code des							
douanes)							
TICPE	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(majoration	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
définie à l'art. 265 A <i>bi</i> s du							
code des							
douanes)							
Taxe sur les perm	is de conduire	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	cats d'immatriculation des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
véhicules		-,	.,	-,	-,	.,	-,
Taxe spéciale de	consommation de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
pétroliers (1)	·						
Taxe sur le transp	ort public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'o	ctroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés a	u droit d'octroi de mer auxquels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
sont soumis les rh	ums et spiritueux (1)						
Part département	tale des ressources						
Taxe d'aménagen		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	oncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la conso	mmation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remo montagne	ntées mécaniques des zones de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale	des ressources						
TFPB		575 100,00	4,65	34,12 %	0,00	196 224,00	4,89
TFPNB		122 800,00	7,07	34,00 %	0,00	41 752,00	7,16
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation	sur les résidences secondaires	195 556,00	0,00	13,50 %	0,00	26 400,00	0,00
TOTAL		893 456,00	34,51			264 376,00	16,96

<sup>(1)</sup> Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

<sup>(2)</sup> Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D12.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

#### SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

	DEPENSES (1)				
Article (2)	Libellé (2)	Montant			
Remboursement d'er	mprunts et dettes assimilées	0,00			
Acquisitions d'immo	bilisations	0,00			
Opérations d'équiper	ment (1 ligne par opération)	0,00			
Autres dépenses éve	utres dépenses éventuelles				
Opérations pour com	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)				
	Total des dépenses réelles	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00			
041	Opérations patrimoniales	0,00			
	Total des dépenses d'ordre	0,00			
	TOTAL GENERAL	0,00			
041	Total des dépenses d'ordre				

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

	RECETTES (1)				
Article (2)	Libellé (2)	Montant			
Souscription d'empr	runts et dettes assimilées	0,00			
Dotations et subvent	tions reçues	0,00			
Autres recettes éven	ntuelles	0,00			
Opérations pour con	npte de tiers (1 ligne par opération)	0,00			
	Total des recettes réelles	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00			
041	Opérations patrimoniales	0,00			
	Total des recettes d'ordre	0,00			
	TOTAL GENERAL	0,00			

<sup>(1)</sup> Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D12.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

	DEPENSES (1)				
Article (2)	Libellé (2)	Montant			
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges spécifiques	0,00			
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
	Total des dépenses réelles	0,00			
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00			
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			
	Total des dépenses d'ordre	0,00			
	TOTAL GENERAL				

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES**

	RECETTES (1)				
Article (2)	Libellé (2)	Montant			
Recettes issues de la	a TEOM	0,00			
Dotations et participa	ations reçues	0,00			
Autres recettes de fo	onctionnement éventuelles	0,00			
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00			
75	Autres produits de gestion courante	0,00			
76	Produits financiers	0,00			
77	Produits spécifiques	0,00			
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00			
013	Atténuations de charges	0,00			
	Total des recettes réelles	0,00			
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00			
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			
	Total des recettes d'ordre	0,00			
	TOTAL GENERAL	0,00			

#### Mairie de VICQ SUR GARTEMPE - Principal - CA - 2023

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	D13.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	5.0
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	D13.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ÉTATS ANNEXÉS		
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU	_	
PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN	D14	

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération ( selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs ( Etat, Collectivités, Caisse des dépôts,)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
			,	,	Total Recettes	0,00	0,00
					Total Dépenses	0,00	0,00

## NOMENCLATURE :

- 14-Etudes et conduite de projet
- 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer
- 21-Démolition de logements locatifs sociaux
- 22-Recyclage de copropriétés dégradées
- 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé
- 24-Aménagement d'ensemble
- 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux
- 32-Production d'une offre de relogement temporaire
- 33-Requalification de logements locatifs sociaux

- 34-Résidentialisation de logements
- 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
- 36-Accession à la propriété
- 37-Equipement public de proximité
- 38-Immobilier à vocation économique
- 39-Autres investissements
- 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
- 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement

#### Mairie de VICQ SUR GARTEMPE - Principal - CA - 2023

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 11 Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES:

Pour: 13 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 14/02/2024

Présenté par Le Maire, Pascal BERNARD, (1), A VICQ SUR GARTEMPE, le 21/02/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A VICQ SUR GARTEMPE, le 21/02/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Alain CATHELIN	
Corinne NEUVY adonné pouvoir à Xavier ROBIN	
Cédric PIAULT	
Eric DENIS	
Evelyne POITRENAUD	
Jacky NEUVY	
Liliane LUSSIGNOLI	
Marie CAMBRAN	
Marie-Jeanne ROUET	
Maxime FOURMAUX a donné pouvoir à Virginie RICATEAU	
Sébastien CARTEAUX	
Virginie RICATEAU	
Xavier ROBIN	

Certifié exécutoire par Le Maire, Pascal BERNARD, (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 22/02/2024, et de la publication le 13/04/2023

A VICQ SUR GARTEMPE, le 22/02/2024

<sup>(1)</sup> Indiquer « la présidente » ou « le président ».

<sup>(2)</sup> Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

<sup>(3)</sup> L'ajout des signataires est désormais facultatif.